

Choix de Master 1 et 2 en droit international

Par **Alexou**, le **21/02/2011** à **19:28**

Bonjour tout le monde !

Je suis en L3... Plus le temps passe et plus le cerveau est en ébullition concernant les choix de masters.
Etant vraiment passionnée par le droit international, je compte m'orienter vers ce domaine là.

Ainsi, plusieurs masters ont retenu mon attention:

- Master 1 droit international général/ droit international des affaires à la Sorbonne
- Master 1 droit international et européen à Nanterre

Et cela pour ensuite intégrer selon mes possibilités :

- Master 2 contentieux international et européen de Nanterre
- Master 2 droit du commerce international de Nanterre
- Master 2 droit du commerce international de la Sorbonne

Plusieurs questions me trottent dans la tête: Y a t'il des étudiants qui ont suivi ces formations afin de me faire part de leur expérience au sein de ces Masters 1 et 2, et de leurs avis ? De plus, savez vous si les conditions d'acceptation sont aussi dures qu'on nous le dit, s'agissant à la fois des M1 et M2?

En vous remerciant par avance, bon courage à tous.

Par **phybs**, le **03/01/2012** à **18:15**

Bonjour à tous

Je réagis un peu tard à ton message mais je suis exactement dans la situation où tu étais il y a un an. J'aurais donc voulu savoir si tu avais obtenus des réponses ou si tu as intégré un de ces deux master qui m'intéressent tout particulièrement également.

Je pose la question à Alexou mais si quelqu'un d'autre à des infos ce serait super.

Merci d'avance.

Par **Alexou**, le **27/02/2012** à **19:12**

Bonjour Phybs,

Comme tu peux le voir, je réagis moi aussi tard à ton message. Je suis actuellement en Master 1 de droit international à l'université de Nanterre.

Concernant ce Master 1, c'est vraiment super intéressant, les profs sont intéressants et passionnés. Niveau charge de travail, j'avais trouvé qu'avec la L3 cela avait doublé, et bien avec le M1, ça double encore. Mais l'avantage c'est que normalement on fait ce qui nous plaît, donc les heures passent beaucoup plus facilement.

Maintenant, concernant les M2, je suis toujours en pleine recherche d'informations un peu partout. La dernière information en date que j'ai eu d'un prof de Nanterre, est que le M2 droit du commerce international, dans cette même université a une dimension plutôt publique, alors que le M2 contentieux de Mme Niboyet est plutôt privé. Je compte donc plutôt m'orienter vers le M2 de contentieux mais je suis toujours à la recherche d'informations sur les master 2 de droit international des affaires et du commerce international en général.

Bon courage à toi ! J'espère avoir répondu à ta question.